

Je vous remercie, Alex,¹ pour votre présentation. C'est une date à retenir aujourd'hui, car c'est le lancement officiel du Mois des services au Canada, et ce pour la deuxième année.

En novembre dernier, nous nous sommes proposé de faire reconnaître le rôle capital que jouent les industries de service dans l'économie et de trouver les mécanismes qui amèneraient les secteurs public et privé à améliorer l'efficacité de leur intervention, individuelle et collective, pour accroître la prospérité du secteur canadien des services. Ce fut en fait l'amorce d'un voyage qui a duré toute l'année et qui nous a conduits plusieurs fois d'un bout à l'autre du pays.

Les découvertes que nous avons faites ensemble ont été consignées dans plusieurs rapports, dont le rapport des six conférences qui ont eu lieu l'an dernier sur les services, diverses présentations au Comité directeur de la prospérité et le rapport du groupe à proprement parler, qui a été publié la semaine dernière. Tous ces rapports avaient des objectifs que résume le thème retenu pour le Mois des services de cette année-là, à savoir «tirer profit des débouchés commerciaux».

J'aimerais m'y arrêter, mais avant, permettez-moi de mettre en perspective un des événements de la semaine dernière.

Le 26 octobre, le peuple canadien a tourné une page de son histoire en mettant fin au débat constitutionnel. À mes yeux, ce geste traduit le message clair que l'avenir du Canada va se bâtir au sein du cadre constitutionnel existant. C'est ce que nous ferons. Et nous le ferons au grand jour, sous le feu de l'intérêt du public que les médias, désormais privés du débat constitutionnel, sauront alimenter.

À mesure que les médias s'intéressent de nouveau à l'économie, on serait tenté de croire que le gouvernement lui-même a fermé les yeux sur les questions économiques, tout absorbé qu'il était par la question constitutionnelle. En réalité, le travail s'est poursuivi et l'an dernier, les efforts déployés sur le front économique se sont accélérés.

En effet, nous avons travaillé à la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE) et nos exportations ont augmenté de façon sensible. Le secteur des services est un des grands bénéficiaires.

Nous avons négocié avec succès un accord de libre-échange nord-américain (ALENA) avec les États-Unis et le Mexique. Cet accord présente d'importantes possibilités pour les entreprises de services.

¹ M. Alex Taylor, président de la Conférence nationale sur les services et président de Agra Industries.